

Essai de fertilisation fractionnée avec du fumier granulé à l'année de production du bleuet nain biologique

Agrinova

Résumé du projet

En 2010, un projet mettant à l'essai une méthode de fertilisation biologique avec du fumier granulé en combinant l'effet de la fertilisation pendant l'année de production et le fractionnement de la dose pour une application pendant la période de floraison a été réalisé. Le fractionnement de l'azote pendant l'année de production du bleuet nain n'est pas une pratique courante. Actuellement, le fumier de volailles séché et granulé est couramment utilisé dans la production biologique de la canneberge. Il est facilement accessible et représente une source d'engrais organique très intéressante pour la production du bleuet. Les recommandations pour la production du bleuet nain sont de 25 kg de N/ha par année de croissance d'un cycle de deux ans. Cette application se fait au printemps pendant l'année de végétation. La littérature mentionne qu'il est possible d'obtenir une amélioration des rendements lors d'une fertilisation pendant l'année de récolte plutôt que dans l'année de végétation. Comme la limitation de l'apport en azote peut représenter une méthode pour mieux contrôler la croissance des mauvaises herbes dans la production du bleuet nain biologique, ce projet de fertilisation pendant l'année de production propose une approche pouvant limiter la compétition des mauvaises herbes. L'objectif de ce projet pour une deuxième année d'expérimentation reste le même, soit d'évaluer l'efficacité du fumier de volailles granulé comme fertilisant organique dans la production du bleuet nain utilisé pendant la floraison de la plante à l'année de production. Les faibles rendements obtenus en 2010 n'ont pas permis d'évaluer les impacts sur la mise à fruits d'un apport en azote pendant la floraison. De plus, les conditions de sécheresse de la saison 2010 ont certainement réduit l'efficacité du fumier granulé qui exige une solubilisation. L'impact du produit sur la présence et la pression exercée par les mauvaises herbes a été mesuré; une deuxième année d'essai permettra certainement de confirmer les tendances observées en 2010. Finalement, la poursuite des essais permettra de compléter l'évaluation de cette pratique. Il faut rappeler que le fractionnement de la dose d'engrais azoté est une pratique qui s'inspire de ce qui se fait dans la canneberge. (Source : http://www.mapaq.gouv.qc.ca/SiteCollectionDocuments/Recherche_Innovation/Petitsfruits/10INNO308.pdf)

Document(s):

- Rapport final 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/agriculturebiologique/documents/Rapport%20final-%20Fertilisation%20fractionn%C3%A9e%20fumier%20granul%C3%A9%2009-INNO3-02.pdf>)
- Rapport final 2011 (<http://www.agrireseau.qc.ca/agriculturebiologique/documents/10-INNO3-08%20Rapport%20final%20fumier%20poulette%20151111.pdf>)

Détails du projet

Année ou période: 2009-2011

Coût du projet: 9 460\$

Partenaires financiers:

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec via le Programme de soutien au développement de l'agriculture biologique

Classification dans le PRDIRT

Domaine d'affaire: Territoire

Enjeux principaux	Dimension(s)
<ul style="list-style-type: none">• 1.1 Condition I : La recherche et le transfert de connaissances	1. Conditions de réussite
Enjeux secondaires	Dimension(s)
<ul style="list-style-type: none">• 3.2 La mise en valeur des ressources naturelles et du territoire	3. Dimension économique